



Seconde Professionnelle

SERVICE AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES
(SAPAT)

DEROULEMENT DE LA FORMATION

CONDITIONS D'ADMISSION :

Après une classe de Troisième de collège, de Troisième technologique, ou lors d'une réorientation à l'issue d'une classe de seconde.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

Durée : 30 semaines au lycée + 6 semaines de stage collectif (stage santé et DD) et en entreprise .

La formation est organisée en modules.

ORIENTATIONS ET DEBOUCHES :

La classe de Seconde professionnelle s'inscrit dans un cycle de 3 ans visant à l'obtention d'un **Baccalauréat Professionnel**.

Le titulaire de ce bac pro organise les services destinés à mettre en valeur les territoires ruraux : services à la personne, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme?

Il conçoit une offre de services adaptée aux populations rurales.

Il travaille comme intervenant dans des associations d'aide à domicile, des organismes publics ou des entreprises privées.

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTSA. Le bachelier peut également tenter les concours d'accès à certaines formations sociales et paramédicales. Il bénéficie de dispenses de formation et d'une procédure de sélection particulière pour préparer le diplôme d'aide-soignant.

Exemple(sp de formation(s) possible(s)

Diplôme d'Etat de moniteur éducateur
BTS Economie sociale familiale
BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social
BTS Tourisme
BTSA Développement, animation des territoires ruraux

CAMPUS Provence Ventoux

Adresse postale

310 Chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS SERRES
<https://epl.carpentras.eduagri.fr>

LYCEE

Tél. 04 90 60 80 80
Fax 04 90 60 13 44
legta.carpentras@educagri.fr

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

840 h d'enseignement en établissement		Formation en milieu professionnel
Modules d'enseignement généraux : 405 h	Modules d'enseignement professionnels : 345 h	4 à 6 semaines, dont 3 prises sur la scolarité
EG1 : 150 h Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	EP1 : 95 h Repérer les besoins de la personne	
EG2 : 60 h Langue et culture étrangère	EP2 : 70 h Situer les organisations et les services aux personnes dans leur territoire d'insertion	
EG3 : 75 h Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	EP3 : 180 h Réaliser des services visant au bien-être et à la sécurité des personnes	
EG4 : 120 h Culture scientifique et technologique		
750 heures		
120 h Enseignements à l'initiative de l'établissement, enseignements individualisés, projet culturel et sportif		
Total : 870 heures, soit 30 semaines à 28 heures		
30 h stages collectifs : éducation au développement durable/santé		Autres modalités pédagogiques
30 h Travaux pratiques encadrés		
30 h Mise à niveau (équivalent d'une semaine)		
Total : 36 semaines de formation		